

Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire et de réfection de chaussée à Bédarrides et Sorgues (RD 907)

Le Conseil départemental de Vaucluse démarre des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire et de réfection de chaussée (RD 907) sur les communes de Bédarrides et de Sorgues.

Le projet, qui consiste principalement en l'aménagement d'un carrefour giratoire au droit de l'avenue de Rascassa, permettra de sécuriser les mouvements de tourne à gauche actuels en provenance de Sorgues et se dirigeant vers cette avenue. Une branche de raccordement à la future ZAC de Grenache sera intégrée au giratoire.

Les aménagements prévus

Création d'un carrefour giratoire

- création d'un giratoire à 4 branches de 25 mètres de rayon,
- aménagement d'un îlot central franchissable (en partie) pour permettre le passage des convois exceptionnels ; la RD 907 est classée route à grande circulation,
- aménagement paysager de l'anneau central (réalisation par la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat).

Mise en sécurité de la RD 907

- création d'un dispositif de sécurité axial entre le futur giratoire et celui de la Malautière à Sorgues,
- création de deux bandes d'arrêt d'urgence,
- reprise des revêtements routiers entre le futur giratoire et celui des Verdeaux à Bédarrides.

Le chantier démarre à la mi-juillet 2020 pour plusieurs mois, selon le phasage prévisionnel suivant :

Phase 1 : de mi-juillet à octobre 2020

Les travaux débuteront par la création de la voie de raccordement à la prochaine

plateforme de transport logistique.

- L'ensemble des flux de circulation actuel de la RD 907 sera conservé.
- La voie située dans le sens Sorgues – Bédarrides sera légèrement réduite en largeur lors de la réalisation de certains travaux, afin de garantir la sécurité des usagers de la route et du personnel de chantier.

Des travaux seront également prévus au droit de l'avenue de Rascassa.

A ce stade du projet, le tourne à gauche situé sur la RD 907 en direction de l'avenue de Rascassa sera conservé dans la mesure du possible.

L'avancement des travaux nécessitera cependant à terme la suppression de ce dernier. Les véhicules désirant se rendre avenue de Rascassa devront alors se diriger vers le giratoire des Verdeaux afin de revenir vers cette avenue.

Des déviations spécifiques seront mise en place. Les commerces seront signalés par des panneaux spécifiques.

Phase 2 : d'octobre 2020 au début de l'année 2021

Cette phase permettra de réaliser les aménagements du nouveau carrefour giratoire et sa mise en giration, la réalisation des bandes d'arrêt d'urgence ainsi que la réfection de la structure de chaussée côté Sorgues.

- La circulation sur la RD 907 se fera normalement dans les deux sens, sur des voies de largeur réduite. Cette phase ne nécessitera pas de déviations.

Phase 3 : de la fin d'année 2020 au début de l'année 2021

Concomitamment aux travaux du giratoire et de structure de chaussée, les travaux de mise en place des enrobés de surface se feront à l'avancement du chantier. Des déviations seront mises en place en cas de nécessité.



Le coût global estimé de l'opération est de 2
400 000 €

Le projet est réalisé en co-maîtrise d'ouvrage et en co-financement avec la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat selon les répartitions suivantes :

- 54,2 % financés par le Département de Vaucluse
- 45,8 % financés par la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09